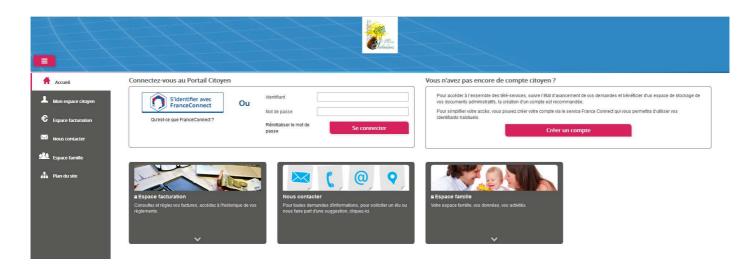
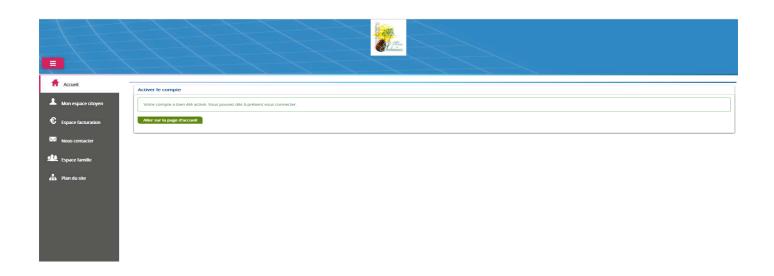


# ETAPE 1: CRÉATION D'UN COMPTE

Accédez au portail via le site Internet de la mairie : www.mairie-salaunes.fr

Vous devez d'abord créer un compte pour accéder à votre espace personnel et vous identifier dans un second temps en tant que famille. Pour ce faire , cliquez sur le bouton « **Créer un compte »** 





Renseignez votre nom, e-mail et mot de passe, répondez au Captcha (suite de caractères [lettres et/ou chiffres] un peu déformés que l'on demande à l'internaute de retaper sur son clavier pour accéder aux services), puis cliquez sur « S'inscrire ».

Vous recevrez un e-mail de confirmation contenant un lien. Cliquez sur ce lien pour finalisez la création de votre compte.

Vous allez être rediriger vers le portail : cliquez sur « S 'abonner à l'espace famille ».

## ETAPE 2: ABONNEMENT À L'ESPACE FAMILLE

Vous arrivez directement sur l'écran Mes abonnements.

Sinon, accédez-y à partir de la page d'accueil :

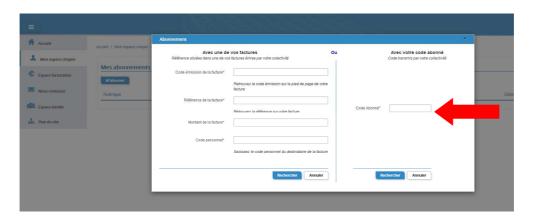
- cliquez sur « Mon espace » situé dans le menu à gauche de l'écran.
- Puis, cliquez sur module « Mes abonnements »



Vous devez être munis du courrier contenant votre « code abonné » que la mairie vous a transmis.

Cliquez sur « M'abonner »

Saisissez votre code abonné, puis cliquez sur Rechercher



Votre abonnement apparait dans la liste de vos abonnements.

Pour que votre « Abonnement »prenne effet, vous devez à présent vous déconnecter à l'aide du bouton en haut à droite de l'écran, puis vous reconnecter avec vos identifiants du compte.

Votre connexion est terminée! Vous pouvez utiliser le Portail pour la gestion des activités, la mise à jour des données de la famille et le paiement des factures.



## ETAPE 3 : GÉRER VOTRE DOSSIER DE FAMILLE

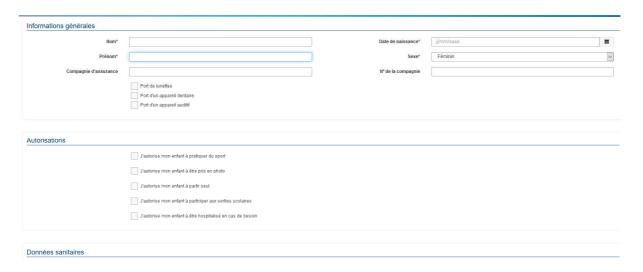
Pour consulter l'ensemble des données de votre famille, cliquez sur « Espace famille » puis « Dossier famille »

Dans cet espace, vous avez la possibilité de consulter et modifier l'ensemble des données liées aux membres de votre famille (responsables et enfants).



L'écran des responsable de la famille permet de consulter et modifier les informations fiscales, les informations de base, l'adresse et les données bancaires. Toute modification est soumise à une validation par la mairie.

L'écran des enfants permet de consulter et de modifier les infos générales, autorisations, données sanitaires et contacts des adultes habilités à le prendre en charge. Vous pouvez également insérer une photo.



# ETAPE 4 : GÉRER LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS

Les activités de vos enfants sont récapitulées sous la forme d'un planning. De cette façon, vous pouvez consulter l'agenda de votre ou de vos enfants au mois ou à la semaine (7 jours et 5 jours). Un code couleur permet de différencier vos enfants.

Les boutons « switch » permettent d'afficher au choix un ou plusieurs de vos enfants.



## ETAPE 5 : FAIRE UNE DEMANDE DE RÉSERVATION OU D'ABSENCE

Pour faire une demande de réservation ou d'absence, deux possibilités :

- → sur le planning directement
- → Via le formulaire (demande sur une période)

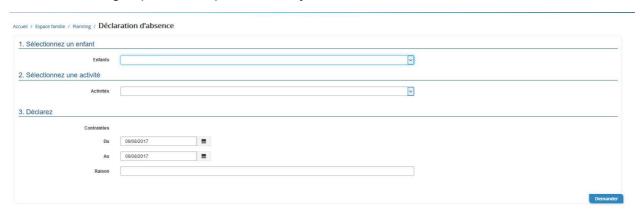
### → Via le planning

Pour effectuer une demande de réservation ou d'absence, il vous suffit de cliquer sur l'activité et de confirmer la demande. Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer rapidement une demande de réservation ou d'absence pour un seul jour.

#### → Via le formulaire (conseillé pour une période donnée)

La demande de réservation via le bouton, en bas à droite du planning.

Un formulaire est à remplir. Ce mode de fonctionnement permet d'effectuer une réservation ou demande d'absence sur une longue période en précisant les journées concernées.



### **ETAPE 6: VISUALISATION DE VOS DEMANDES**

Les activités sont visibles également en mode liste . Vous pouvez choisir d'afficher l'un ou l'autre grâce au « lien » situé au-dessus du planning.

L'affichage sous forme de liste permet de visualiser l'ensemble de vos demandes dans un tableau. Vous pouvez filtres les demandes par enfant.

Mairie de Salaunes

Secrétariat: 05 56 58 58 73

secretariat@mairie-salaunes.fr

Site web Portail Familles: www.mairie-salaunes.fr